

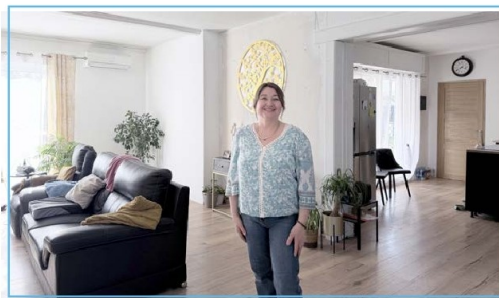
Accueil familial, la solution méconnue

FOYER. Douze familles d'accueil pour personnes âgées ou handicapées existent en Médoc. Les résidents y trouvent un cadre de vie familial et adapté à leur perte d'autonomie.

Clara ZIMBAN

« Ici, c'est pas chez soi, mais c'est tout comme. » Monique Bernard, 92 ans, est installée dans son fauteuil inclinable près de la fenêtre donnant sur le jardin. Cela fait quatre mois que l'ancienne institutrice a emménagé chez sa famille d'accueil de Vertheuil et selon elle, « y a pas mieux ». En juillet dernier, un problème de santé l'a contrainte à quitter soudainement son domicile ; après deux mois passés à la Fondation Saint-Léonard, à Lesparre-Médoc, elle n'en pouvait plus. « Personne ne parlait, il n'y avait pas de dialogue », se remémore-t-elle.

Dans la chambre d'à côté, pour Catherine Lacrotte, 90 ans, l'Ehpad n'était pas non plus une solution : « Ce qui n'allait pas, c'était l'organisation ; les malades et les valides mélangés : c'était impossible de discuter. » La troisième chambre est celle de « Monique 2 », comme le dit dans un sourire Cédric Joly. Son épouse, Hélène Joly, infirmière de profession, échaudée par le travail en Ehpad, a obtenu l'agrément pour devenir famille d'accueil à l'automne 2025. C'est dans cette vaste



« Je suis là pour m'occuper d'elles comme si c'étaient mes parents. Mais on ne remplace pas la famille », témoigne Hélène Joly à propos de ses « accueillies ». PHOTO JDM

maison de la campagne du nord-Médoc que les trois nonagénaires médocaines ont trouvé refuge.

Douze familles d'accueil sont agréées en Médoc par le Département de la Gironde. Ce dispositif est un bon intermédiaire entre le maintien à domicile et l'entrée en établissement spécialisé. Les Joly ont acheté leur maison de deux cents mètres carrés en août 2022 et l'ont rénoverée intégralement pendant deux ans, afin

qu'elle corresponde aux normes imposées par le Département. « Il fallait que toute la maison soit de plain-pied. Et puis avant, c'était du carrelage, très mauvais pour les chutes », explique Cédric Joly. Après une série de tests psychotechniques, de contrôles matériels et plusieurs formations d'aidants, ils ont pu accueillir leur première résidente, Monique Bernard.

Le sourire aux lèvres et l'air apaisé, Hélène Joly se remémore le début de

cette aventure. « Elles étaient toutes stressées, au début. Depuis, elles ont pris leurs marques. » Le cadre contractuel de leur relation n'empêche pas l'attachement. Aujourd'hui, « elles font partie de la famille ». Du lever au coucher, le couple s'engage à assurer une présence permanente auprès des « accueillies ». Alors, depuis octobre, leur vie partagée glisse progressivement du professionnel vers l'intime. L'année dernière, ils ont passé le réveillon de Noël ensemble, entourés des enfants du couple : une scène de vie familiale bienvenue après la solitude des établissements d'hébergement. En parallèle, les enfants des résidentes sont devenus des amis du couple.

Si chaque personne a ses rituels, des règles de vie commune s'imposent. En début d'après-midi, les résidentes se reposent dans leur chambre, mais seulement pendant une heure et demie. À quinze heures, on « lâche les fauves », s'amuse Cédric. Balades, cuisine, kiné et coiffeurs à domicile, « il faut accepter d'avoir une maison ouverte », note Cédric Joly. Outre la partie hôtelière, cette « prise en charge humaine » dépasse ce qui est obligatoire pour des gestes du quotidien, comme

une aide partielle à la toilette.

Le coût de l'accueil familial comprend une rémunération pour services rendus, un loyer et une indemnité pour frais d'entretien. Cette dépense varie en fonction de l'Allocation personnalisée d'autonomie (APA) dont peut bénéficier la personne accueillie. On estime qu'en moyenne, il faut compter entre 1 800 et 2 000 euros par mois pour habiter en famille d'accueil. Le prix moyen d'un accueil en Ehpad pour une chambre simple en Médoc, lui, s'élève à 2 729,90 euros par mois. Le cadre de vie offert à travers ce dispositif - entre autonomie, communauté et aide à la personne - permet une alternative à l'Ehpad pour les personnes ne nécessitant pas de soins continus. « Chaque famille a ses critères. Moi je demande que mes accueillies soient valides et qu'ils n'aient pas de trouble psychiatrique », explique Hélène Joly. Son mari est officiellement son remplaçant dans cette activité de famille d'accueil. À l'avenir, tous deux souhaiteraient recruter un autre remplaçant, afin de leur permettre de souffler de temps à autre, cette activité étant très prenante.

entendre

Grâce à vos audioprothésistes,
beneficiez

- d'un **test auditif** rapide et **gratuit***
- de vos **aides auditives** à **0€**
de reste à charge grâce à l'offre 100€ santé**

CASTELNAU-DE-MÉDOC
90, Avenue Gambetta
05 56 49 32 86

LESPARRE-MÉDOC
30, Cours du G. de Gaulle
05 56 73 74 29

100% SANTÉ
DES SOINS POUR TOUS,
100% PRIS EN CHARGE

TEST AUDITIF GRATUIT
entendre

*30€ prise en charge indicative. **100€ prise en charge indicative sur les prestations de soins et d'équipement 100% SANTÉ. 100% pris en charge par l'Assurance Maladie et les complémentaires santé. L'offre 100% SANTÉ s'adresse à toutes les personnes disposant d'une complémentaire santé responsable Appareil auditif Phonak Audeo L30-312 de classe 1, 950€ par appareil hors prise en charge 100% santé.